

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bretagne
7 boulevard Solférino,
35007 Rennes cedex
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



COMMUNE DE LOCMARIAQUER

Cagnard Hervé
1, place de la Mairie
56740 Locmariaquer
02 97 57 32 32
accueil@locmariaquer.fr



ASSOCIATION PAYSAGES DE MÉGALITHES DE CARNAC ET DU SUD MORBIHAN

74 rue des Korrigans
56340 Carnac
02 97 29 84 39
www.megalithes-morbihan.fr

► Nos partenaires de la Fondation du patrimoine



► Je donne !

Pour la conservation du

Tumulus de Mané Er Hroëck à Locmariaquer

Morbihan



CANDIDATURE
UNESCO
MÉGALITHES -
DE CARNAC
ET DES RIVES DU MORBIHAN

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture ©Pauline Meunier - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Contribuez à la conservation du Tumulus de Mané Er Hroëck

◆ ◆ LE PROJET

Du haut de ses 15 mètres au dessus du niveau de la mer, le tumulus de Mané Er Hroëck à Locmariaquer domine le Golfe du Morbihan et la baie de Quiberon depuis plus de 6500 ans. Construit au Néolithique, il fait partie du club très fermé des tumulus carnacéens : ils ne sont que 3 ! Aujourd'hui, il est un des sites majeurs du Bien candidat au Patrimoine de l'UNESCO : *les mégalithes des rives du Morbihan*. Il convient donc de lui rendre toute sa grandeur grâce à des travaux indispensables de conservation et de préservation du monument pour un coût total de 279 400 €. Avec sa chambre funéraire en accès libre, l'objectif des travaux initiés par la commune de Locmariaquer est d'offrir aux visiteurs une expérience à la fois sécurisée, pédagogique et accueillante, en aménageant cet écrin de verdure bordé par la voie verte, et en dégagant d'un muret les deux menhirs géants qui lui sont associés.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Le tumulus de Mané Er Hroëck est un des tous premiers tombeaux de « roi » (bien avant les pyramides d'Egypte), enseveli avec du jade, une pierre symbolique. Les 3 tumulus carnacéens sont des sépultures uniques au monde par leur dimension colossale. Celles-ci ont été élevées pour l'inhumation d'une unique personne, dont on imagine le rang social prestigieux pour l'époque néolithique. Renseignés sur les cartes de navigation anciennes, ces tumulus servaient de point de repère aux marins. Les co-visibilités entre ce monument et d'autres sites mégalithiques qui ponctuent le littoral seront valorisées par ce projet, formant un ensemble cohérent avec la Table des Marchands, les alignements de Kerpenhir, le dolmen des Pierre plates, et, lui faisant face de l'autre côté de l'entrée du Golfe, les dolmens de la pointe de Bilgroix.



◆ ◆ LA MOBILISATION

L'association « le GRAIn » se mobilise pour sauvegarder son patrimoine. Le chantier d'insertion d'AQTA réalisera les travaux d'aménagement. Des circuits de visites seront proposés aux visiteurs : la commune, l'association Paysages de mégalithes et le Centre des monuments nationaux élaborent en partenariat des circuits reliant les sites de Locmariaquer (en ligne sur IGN, et en livret documenté) et des visites guidées ponctuelles. Et c'est tout le territoire des rives du Morbihan qui s'active aujourd'hui pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO de ses mégalithes, exceptionnels dans leur densité, leur diversité et leurs liens avec le littoral. Jacques Madec, élu en charge du projet : « Enfant du pays, élu depuis de nombreuses années, passionné par ce patrimoine c'est avec enthousiasme que je soutiens ce projet. Ensemble nous y arriverons ! »

En guise de contrepartie :

- **10 € (A)** : un badge de soutien de la candidature UNESCO et une invitation à l'inauguration
- **50 € (B)** : contrepartie A et livret de méditation pour le circuit des mégalithes
- **100 € (C)** : contreparties A/B et édition *Des Menhirs et des hommes*
- **300 € (D)** : contreparties A/B/C et une visite guidée du site
- **1 000 €** : contreparties A/B/C/D et inscription du nom sur le mur des donateurs

Montant des travaux	140 306 €
Objectif de collecte	50 000 €
Début des travaux	1er Trimestre 2023



© Fanch Galivel, Emilie Heddebaux, ZULIAN

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la conservation du tumulus de Mané Er Hroëck à Locmariaquer

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/85148

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Tumulus de Mané Er Hroëck à Locmariaquer

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 100 € ☐ 200 € ☐ 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	50 €	100 €	300 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	34 €	102 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	13 €	25 €	75 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	40 €	120 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐